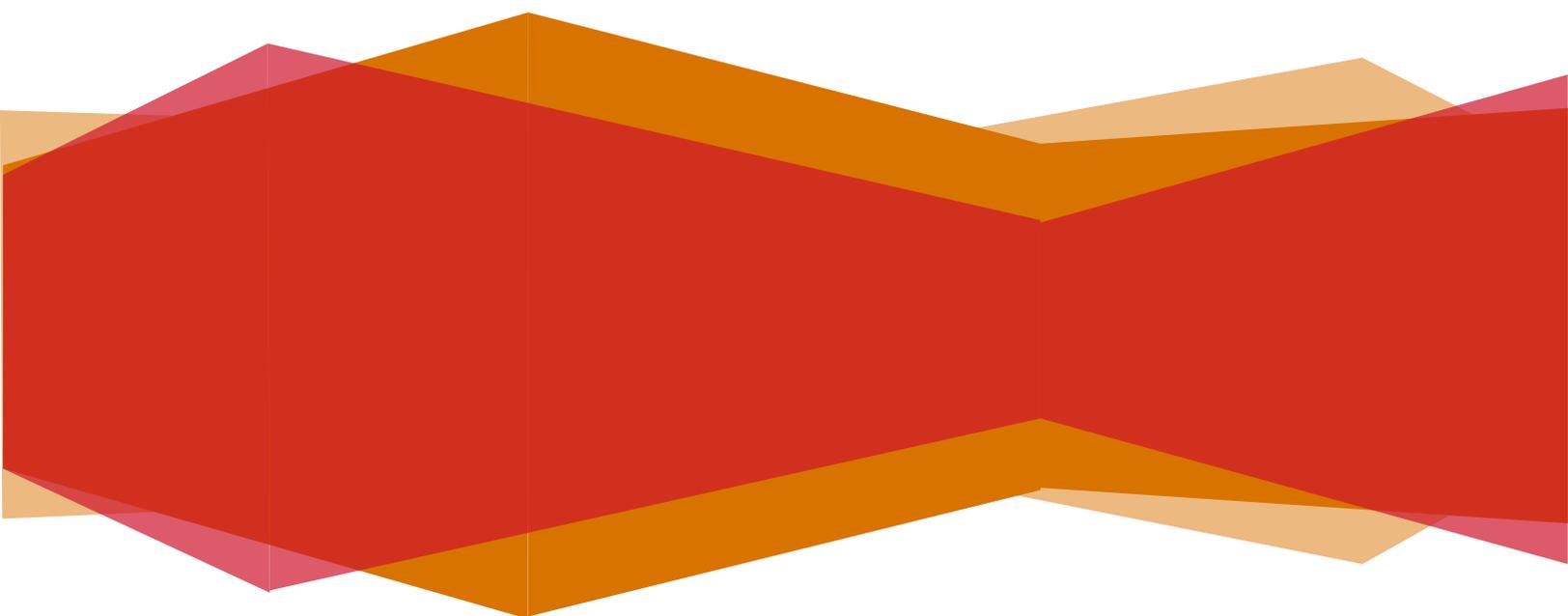




Rapport annuel 2016-2017

Déposé à l'Assemblée générale annuelle du 28 mai 2017



Rapport Annuel 2016-2017

Tir à l'arc Québec

Mission	1
Une équipe au service des membres	2
Les services offerts.....	3
Rapport du président.....	4
Rapport de la trésorerie	6
États financiers (non vérifiés) (au 31 mars 2017).....	
Rapport d'activités de l'année 2016-2017	7
Rapport de la commission technique 3D.....	13
Rapport du Comité des juges	16
Rapport du comité de la Haute performance	17
Rapport du comité des Jeux du Canada	19
Statistiques des records québécois	21
Remerciements.....	23

Mission

Objectifs

Dans le cadre de sa mission générale qui consiste à promouvoir la pratique du tir à l'arc selon ses composantes (initiation, récréation, compétition et excellence), les objectifs de Tir à l'arc Québec sont les suivants :

- Développer et encourager le tir à l'arc dans la province de Québec;
- Établir et maintenir des règlements uniformes pour le tir à l'arc au sein de la corporation;
- S'affilier et coopérer avec d'autres organismes nationaux ou internationaux de tir à l'arc;
- Organiser ou collaborer à des championnats, provinciaux, nationaux et internationaux de tir à l'arc;
- Favoriser la concertation des Clubs membres entre eux et avec les partenaires de Tir à l'arc Québec;
- Promouvoir et défendre les intérêts collectifs de Tir à l'arc Québec aux différents paliers de gouvernements ;
- Représenter les Clubs membres auprès des partenaires, des paliers de gouvernements supérieurs et du public;
- Promouvoir les intérêts des francophones auprès de la communauté sportive canadienne;
- Développer et réaliser des programmes de financement et des services de soutien (communications, services techniques et d'expertise) au profit de Tir à l'arc Québec et des Clubs membres;
- Assurer la gestion et la coordination de programmes de formation et de perfectionnement des cadres sportifs (1), en collaboration avec les paliers de gouvernements supérieurs et les partenaires concernés;
- Assurer la liaison avec les différents intervenants dans le cadre des programmes de bourses aux athlètes;
- Reconnaître et valoriser les intervenants en sport (athlètes, entraîneurs, administrateurs, officiels et parents) ;
- Supporter la gestion du programme des Jeux du Québec, en collaboration avec les partenaires et mandataires désignés.

(1) Cadres sportifs = entraîneurs, administrateurs et officiels

Une équipe au service des membres

CONSEIL D'ADMINISTRATION

GLENN GUDGEON
PRÉSIDENT
GUY COMEAU
VICE-PRÉSIDENT
YVES DUSSAULT
TRÉSORIÈRE
MARTINE CHARRON
SECRÉTAIRE
JACQUELINE BARBEAU
DIRECTEUR
MICHEL PERRAULT
DIRECTEUR
NICOLE LANGLAIS
DIRECTEUR

PERMANENCE

GABRIELA COSOVAN
DIRECTRICE TECHNIQUE
MARJOLAINE DESFOSSÉS (contrat)
AGENTE DE BUREAU
ANABEL MARTIN KAIGLE (contrat)
AGENTE DE COMMUNICATIONS

COMMISSION TECHNIQUE 3D

GUY COMMEAU
DENISE GAUTHIER
GLENN GUDGEON
GABRIELA COSOVAN
REPRÉSENTANTE BUREAU

COMITÉ DE LA HAUTE PERFORMANCE

MICHEL PERRAULT
LAURIANE LALONDE
JEAN-VINCENT CHARBONNEAU
SOPHIE HOULE
JEAN-PIERRE LAFLEUR
GLENN GUDGEON
GABRIELA COSOVAN
REPRÉSENTANTE BUREAU

COMITÉ DES JEUX DU QUÉBEC

GLENN GUDGEON
FRANÇOIS THIBAUT
ÉRIC NOISEUX
GABRIELA COSOVAN
REPRÉSENTANTE BUREAU

COMITÉ DES TOURNOIS

RESPONSABLE – GLENN GUDGEON
DENIS ROUSSEAU
GABRIELA COSOVAN
REPRÉSENTANTE BUREAU

COMITÉ DES JUGES

RESPONSABLE – CÉLINE GRAVEL
DANIELLE RACETTE
LOUIS-MARIE PHILIE
MICHEL JOSEPH
GABRIELA COSOVAN
REPRÉSENTANTE BUREAU

COMITÉ DES JEUX DU CANADA

LÉONARD BRISSON
DENISE GAUTHIER
GLENN GUDGEON
GABRIELA COSOVAN
REPRÉSENTANTE BUREAU

PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

ARTA ABITIBI TEMISCAMINGUE
GAÉTAN DUPUIS
ARTA CAPITALE-NATIONALE
GUY COMEAU
ARTA LANAUDIÈRE
ROBIN ROY
ARTA MONTRÉAL
MICHEL NORMANDIN
ARTA SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
DANIEL COLLARD

Les services offerts

Divisés en volets administratif et technique, les services offerts par Tir à l'arc Québec comprennent notamment, la représentation des membres auprès des instances gouvernementales et de la fédération canadienne. De plus, Tir à l'arc Québec offre la diffusion d'information via ses outils de communication et la visibilité médiatique des athlètes québécois en plus de l'administration des programmes d'assurances qui protègent les athlètes et les clubs.

De plus, Tir à l'arc Québec assure la diffusion des changements aux règlements, met sur pied et développe des programmes de formation des entraîneurs et des juges, assure la formation des athlètes de relève et de haut niveau par le biais de camps d'entraînement et gère un excellent réseau de compétitions régionales et provinciales ainsi que les quatre (4) Championnats du Québec.

Lors des compétitions, Tir à l'arc Québec offre et assure un support à l'organisation et au bon déroulement des événements et la compilation de données relatives au classement des athlètes québécois.

Finalement, Tir à l'arc Québec a, sous son aile, une équipe technique expérimentée pour répondre aux questionnements des clubs.

Rapport du président

Comme promis, le MEES a procédé cette année à son redressement des finances des fédérations sportives. Plusieurs ont vu leur soutien financier diminuer drastiquement, mais la Fédération de tir à l'arc du Québec a été épargnée. Au contraire, dans le Programme de soutien des fédérations sportives québécoises(PSFSQ), la contribution a augmenté de près de 14 000\$.

Mais tout n'est pas rose. Avec toute bonne nouvelle, il y a des augmentations d'obligations. Entre autres, nous devons augmenter nos revenus d'environ 5000\$, soit l'équivalent de 40% de l'augmentation du PSFSQ. Aussi, le MEES exige de notre part plus d'information de soutien et plus souvent, ce qui augmentera la tâche du personnel du bureau. Cette exigence se reflétera sur nos clubs, car ils devront fournir plus de renseignements sur leurs activités.

Comme d'habitude, les Jeux du Québec furent un dossier qui a demandé beaucoup de temps et de travail de la part de la directrice technique pour maintenir le tir à l'arc au sein du programme.

Dans ce contexte, **SPORTSQUÉBEC** a annoncé un partenariat avec la compagnie SterlingBackcheck afin d'offrir à ses membres l'accessibilité à un système de vérification d'antécédents judiciaires en ligne dans le but de protéger les athlètes mineurs. Lors des Finales des Jeux du Québec, la vérification de tous les adultes intervenant auprès des mineurs a été faite.

Cette année, nous avons vu dans tous les sports de plus en plus de cas d'abus de jeunes athlètes de la part d'entraîneurs. Cette situation malheureuse va obliger la vérification des antécédents judiciaires non seulement des entraîneurs, mais aussi de toute personne en position de pouvoir envers nos jeunes athlètes. Nos clubs devront se faire à l'idée pour 2017-2018.

Nous avons participé encore cette année aux deux Salons Expert Chasse, Pêche & Camping de Montréal et Québec. Nous planifions d'y être encore en 2018, car les salons sont une fenêtre de grande visibilité pour le tir à l'arc et mettent de l'avant nos clubs membres. Cependant, suite à l'indifférence des clubs d'y participer, nous devons revoir notre participation.

Suite à la recommandation du comité des juges de fournir un premier chandail pour chaque juge certifié (concentrique et 3D) au sein de la fédération, nous avons octroyé un montant de 4000\$ pour cette initiative.

Avec l'assistance du service juridique, nous avons fait la mise à jour de notre politique de plaintes pour arriver avec une des politiques les plus avant-gardistes des fédérations sportives.

Aussi, avec la recommandation du service juridique, nous avons procédé à des modifications de nos règlements généraux.

Telles qu'annoncées l'année passée, les négociations avec Tir à l'arc Canada sur les rôles, obligations, frais d'affiliations et responsabilités couvrant la période 2017-2019 ont été très difficiles.

Au mois de mars, à Drummondville, nous avons eu une réunion extraordinaire avec les présidents de clubs pour identifier l'impasse entre nous et la fédération canadienne. D'un accord

mutuel, nous avons conclu une entente monétaire pour l'année 2017 seulement avec des négociations à venir pour 2018 et 2019.

Malheureusement, votre fédération a été la cible d'un petit nombre d'archers dans le dossier concernant les démarches entre nous et Tir à l'arc Canada. Les faussetés, la désinformation et la démagogie générale qui ont circulé sur les médias sociaux ont sapé beaucoup de temps et d'énergie de la part de la fédération pour remédier la situation. Le manque d'encouragement de la part de ces membres est extrêmement décevant.

Malgré la Déclaration nationale sur les loisirs de 1987 et la Politique Canadienne du Sport 2012 où il est clairement identifié que le sport relève des administrations provinciales et territoriales sauf pour le développement de hauts niveaux national et international, Tir à l'arc Canada insiste à s'ingérer dans le champ de compétence provinciale. Cette responsabilité est celle de votre fédération telle qu'elle a été donnée à toutes les fédérations sportives du Québec par le gouvernement.

En terminant, cette année, j'ai été entouré par un conseil d'administration qui s'est impliqué beaucoup dans l'administration de la fédération. Je voudrais dire un gros merci à madame Martine Charron pour son excellent travail comme secrétaire pour son écriture des procès verbaux. À monsieur Yves Dussault, trésorier, qui a pris en charge rapidement les finances de la fédération. À monsieur Guy Comeau, vice-président, pour son implication dans les Championnats du Québec concentriques et 3D. À tous les autres membres du CA, je voudrais dire un gros merci pour votre engagement, soutien et votre souci de faire de Tir à l'arc Québec une meilleure fédération.

Finalement, je voudrais dire un gros merci à madame Gabriela Cosovan, pour son soutien, sa gouverne et son dévouement envers sa fédération. Madame Cosovan ne calcule pas ses heures que ce soit pendant la semaine et surtout en fin de semaine. Je connais très peu de personne, pour ne pas dire aucune, qui peut compter sur les doigts d'une seule main le nombre de fins de semaine qu'elle a pour elle.

Gabriela, un gros merci.



Glenn Gudgeon
Président Tir à l'arc Québec

Rapport de la trésorerie

L'année 2016-2017 fut encore très bonne d'un point de vue finance. L'année s'est terminée avec un excédent des produits et des charges de 24 015\$ et ce malgré une baisse de nos revenus.

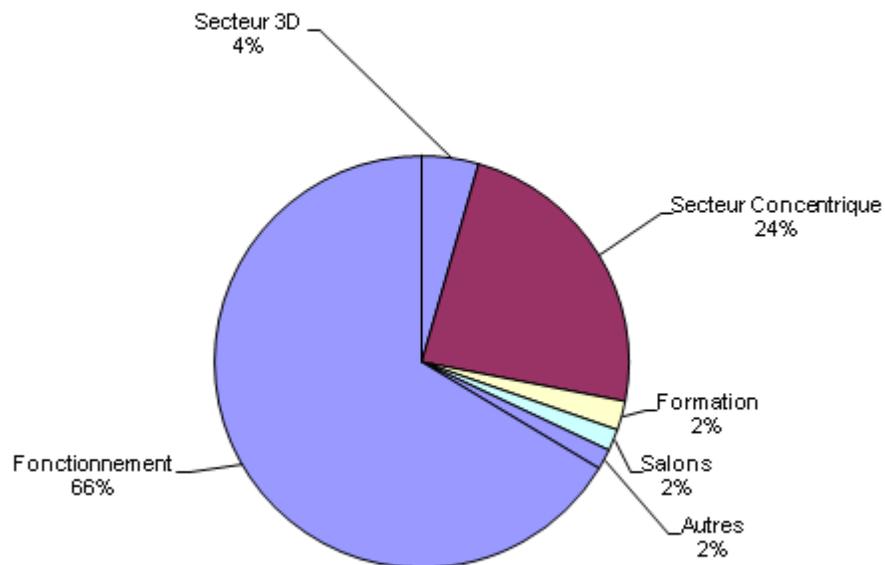
Les subventions gouvernementales sont stables depuis quelques années. La baisse des revenus s'explique principalement par une diminution de nos revenus d'affiliation ainsi que des revenus d'intérêts.

Au niveau des dépenses, la baisse de 20 000\$ s'explique principalement par :

- une diminution de la rémunération en raison d'une ressource en moins au niveau du bureau et d'un ajustement des frais d'assurance au niveau de la démarcation (-38 k\$);
- une augmentation des frais de déplacement et de repas principalement due à la réunion spéciale des présidents en mars ainsi qu'une hausse des achats d'équipement (+14 k\$);
- une augmentation des bourses de l'épinglette honorifique (+2 k\$).

Répartition de dépenses par projets :

Dépenses par projet



Rapport d'activités de l'année 2016-2017

Ce rapport présente les grandes lignes des enjeux et faits saillants qui ont marqué les activités de Tir à l'arc Québec et de ses membres, tant au niveau administratif qu'opérationnel au cours de la dernière année.

L'année qui vient de finir a été une année de planification et rapports ministériels de tout genre.

Grâce au programme de financement Placements Sports, au support de nos membres et des adeptes de tir à l'arc, les dons amassés ouvrent la porte à de nouvelles initiatives et à de nouveaux projets. Cependant, et à force de nous répéter chaque année, notre part est encore trop mince par rapport aux autres fédérations qui profitent pleinement de ce programme pour augmenter les finances de leur organisme. Un engagement commun dans le but de faire profiter notre organisme de cet avantage, est toujours nécessaire.

Au niveau compétitif, 2017 aura été une année encore plus chargée en compétitions et activités de développement. Au niveau régional les Coupes du Québec Jeunesse et les compétitions de sélection pour les Jeux du Québec ont connu encore, cette année, un très grand engouement. Les compétitions provinciales et nationales du réseau permettant aux archers de se classer sur les différentes équipes du Québec et canadiennes, les camps des équipes du Québec concentrique ce sont maintenus en quantité.

RAPPORT ADMINISTRATIF

Au niveau administratif, voici un survol des principales préoccupations qui ont influencé nos activités et décisions jusqu'à présent cette année.

Enjeux 2016

- Recueillir les données et préparer les rapports pour les programmes PRSFSQ et PSFSQ;
- Préparer les rapports et les projets pour la demande de subvention dans le cadre du PSDE;
- Assurer la tenue des Championnats canadiens, concentrique, parcours campagne et 3D de 2017 et des essais nationaux pour les archers à poulies;
- Assurer la pérennité des programmes offerts et conserver, voire améliorer le niveau de services malgré la fluctuation des employés;.
- Mise en application notre plan d'action;
- Superviser le budget et tenir une bonne comptabilité de l'organisme et veiller à faire une saine gestion des finances;
- Les négociations avec Tir à l'Arc Canda
- Faire face et devoir régler constamment les critiques non constructives de certains membres;

Ressources humaines

D'une année à l'autre, le constat est le même « Malgré l'implication de tous, nous manquons de ressources pour combler certains besoins notamment dans les secteurs compétition, promotion et communication ainsi qu'à la formation des entraîneurs. »

La stabilité du personnel permanent est et restera un enjeu de taille. Nous manquons encore de ressources pour compléter le travail journalier et réussir le développement souhaité à travers nos clubs et régions.

Autrement, pour combler toutes les opérations régulières et de développement, Tir à l'arc Québec compte sur 2 employées à 32,5 par semaine.

- Gabriela Cosovan assure la direction technique et administrative
- Marjolaine Desfossés qui assure le secrétariat à contrat.
- Anabel Martin Kaigle, au poste de communications,.
- SportComm contracté pour la mise en place de notre plan de communications et améliorer nos services envers les membres et partenaires.

Malgré le bon travail des employés permanents et occasionnels, Tir à l'arc Québec ne pourrait réaliser tous ses mandats sans la contribution importante de bénévoles.

Objectifs

Suite à une analyse des besoins, nous prévoyions l'embauche de deux nouveaux cadres :

- Un agent de développement ainsi qu'un entraîneur provincial.

La mise en place des programmes de développement dans les régions et clubs sera le mandat de l'agent de développement; et le soutien au développement de l'excellence des athlètes membres des équipes et la détection des nouveaux talents seront quelques unes des tâches de l'entraîneur provincial.

Bénévoles

Au total, une estimation conservatrice indique que ce sont environ 1 800 heures de travail qui sont effectuées par les bénévoles annuellement, soit l'équivalent d'un poste à temps plein.

Merci à tous les bénévoles sans qui, nous ne pourrions pas subsister. Vous qui donnez à Tir à l'arc Québec votre magnifique énergie.

Financement

Comme vous le savez probablement, les revenus de Tir à l'arc Québec proviennent à plus de 40 % de subventions du gouvernement provincial via le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MEES).

Trois programmes financiers, provenant du MEES, soutiennent nos opérations : le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ), le Programme au soutien du développement de l'excellence (PSDE) et étant dans sa quatrième année, le programme Placements Sports.

Programme de soutien aux fédérations sportives (PSFSQ)

Le PSFSQ sert au soutien des opérations et est généralement renouvelable au 3 ans. Dans sa phase d'évaluation et de restructuration des programmes, le ministère a mis sous la loupe ce programme. Un comité consultatif, mis en place par le ministère, a rencontré une série des fédérations en 2016.

À la suite des recommandations du comité consultatif, le ministère a mis en place deux étapes pour rentrer dans le programme.

“Programme de reconnaissance des fédérations sportives québécoises (PRFSQ)

Le Ministère reconnaît que, par leur nature même, les fédérations sportives jouent un rôle de premier plan en matière d'accessibilité, de qualité et de promotion de la pratique libre ou organisée d'activités sportives. Leur mission, leur vie associative, le caractère préventif de leurs activités, la concertation et leurs actions collectives contribuent à donner à toute la population un cadre de pratique sain et sécuritaire.

Dans cette optique, le Programme de reconnaissance des fédérations sportives québécoises (PRFSQ) vise à :

1. Identifier, auprès de la population, des institutions et des organismes partenaires, une fédération sportive québécoise et reconnaître qu'elle agit en tant que premier organisme responsable de la promotion, du développement et de la régulation de sa ou de ses disciplines sportives, et ce, dans une perspective de pérennité et d'augmentation du niveau de la pratique sportive.
2. Identifier les fédérations sportives québécoises qui sont admissibles aux divers programmes de soutien financier du Ministère. ”

Le PRFSQ s'inscrit avant tout comme un outil de reconnaissance du leadership, de la nature démocratique et de l'expertise de certaines organisations ainsi que de leur apport à l'essor de la pratique du sport au Québec.

Il importe de noter que la reconnaissance par le Ministère est nécessaire pour l'accès aux programmes de soutien financier du Ministère, au Programme des Jeux du Québec et aux services collectifs du Regroupement Loisir et Sport du Québec.

Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ)

Une fois reconnu par le PRFSQ les fédérations sportives ont accès à déposer une demande dans le cadre du PSFSQ

Le PSFSQ s'appuie sur des fondements solides, soit les lois, les politiques et les documents suivants :

- Loi sur le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Loi sur la sécurité dans les sports
- Au Québec, on bouge! – Politique de l'activité physique, du sport et du loisir
- Loi sur l'administration publique

Les critères d'appréciation et la pondération sont les suivants :

Critères d'appréciation	Pondération	Points obtenus par la fédération pour le cycle 2016-2019
Présence en région	20 points	11.9
Soutien au développement de l'excellence	20 points	11.6
Formation et perfectionnement es entraîneures et des entraîneurs	20 points	8.2
Formation et perfectionnement des officielles et des officiels	15 points	6.0
Régie des compétitions	25 points	5.6
TOTAL	100 points	43.4

Avec ce pointage d'évaluation, notre fédération est classée 25eme sur les 58 fédérations soutenues par ce programme. Notre subvention aura augmenté pour la prochaine année de 19% (13 587,00\$).

Cette reconnaissance est due au travail au niveau de l'administration et des programmes et activités initiés par la fédération en collaboration avec ses clubs membres.

Placements Sports

Placements Sports est un mécanisme de financement qui s'ajoute au financement actuel des fédérations sportives, en complément au PSFSQ.

« La subvention d'appariement à laquelle a droit la fédération correspond à un pourcentage allant de 50 % à 300 % des dons que la fédération aura recueillis; ce pourcentage est inversement proportionnel au revenu annuel total de la fédération en 2010-2011. »

Pour Tir à l'arc Québec, le niveau d'appariement est encore établi à 260 % (détails disponibles au <http://www.tiralarcquebec.com>). Notre campagne de financement n'a pas été très fructueuse pour le programme en 2016-2017.

Programme au soutien du développement de l'excellence PSDE

Le PSDE est le programme qui supporte l'existence de l'Équipe du Québec et des activités qui s'y rattachent. Cette subvention est renouvelable aux 4 ans. À la fin du mois de mars 2017, le programme est arrivé à l'échance et le nouveau cycle olympique 2017-2021 est entamé. Les rapports et réévaluation des programmes furent réalisés et déposés début mai 2017.

La clientèle principalement visée par les projets* soutenus dans le cadre du PSDE regroupe les athlètes identifiés « élite » et « relève ».

Ces athlètes peuvent être encadrés de différentes façons :

- Faire partie d'une équipe du Québec permanente;
- Faire partie d'un groupe d'entraînement de haut niveau (GEHN) permanent;
- Participer à un camp ponctuel d'une équipe du Québec;
- Participer à un regroupement temporaire en vue des Jeux du Canada.

Les projets admissibles, visant à améliorer les performances des athlètes québécois sur les scènes sportives canadienne et internationale sont :

- Compétition d'une équipe du Québec

- Entraînement d'une équipe du Québec
- Préparation spécifique de l'équipe du Québec en vue des Jeux du Canada
- Détection/sélection du talent
- Perfectionnement et formation des entraîneurs
- Perfectionnement des officiels.

Nous avons présenté des projets pour toutes les catégories présentes. Notre dossier sera analysé par rapport aux performances réalisées par nos athlètes durant le cycle olympique qui vient de se terminer et pour lequel nous avons déposé le rapport en janvier 2017.

Présentement nous sommes dans l'attente des résultats d'évaluation et des sommes qui nous seront octroyées pour la réalisation des projets.

Nous devons toujours rester alertes car le résultat qui a eu un impact négatif sur notre classement pour le cycle passé, représentait le niveau de performance de nos athlètes (classement aux championnats canadiens, niveau de représentation sur l'équipe canadienne) et le faible nombre d'entraîneurs de haut niveau PNCE. Heureusement, notre modèle de développement des athlètes et le programme que nous avons mis en place pour le soutenir avaient convaincu le ministère d'investir dans notre sport à un niveau supérieur que ce que dictaient nos performances. Ce cycle olympique qui vient de finir, n'est pas le meilleur au niveau de performances et représentations québécoises.

Communication

Les communications restent encore cette année un dossier prioritaire pour Tir à l'arc Québec. Depuis peu nous avons signé une entente avec SportComm qui sera notre point de chute pour les communications. Le plan stratégique de communication sera finalisé dans les semaines à venir et nous sommes persuadés que cette entente nous permettra de relever ce grand défi du 21^{ème} siècle que sont les communications.

Formation

Au total 27 entraîneurs pour niveau débutant et 5 entraîneurs pour niveau intermédiaire et 43 moniteurs de club ont été formés en entre le 1^{er} avril 2016 et 31 mars 2017.

Moniteurs de club	Instructeur pour archer débutant	Encadrement pour archer intermédiaire
43	27	5

Le contexte Compétition développement de Tir à l'arc Canada connaît des avancées. Le Québec tiendra la première formation pour ce contexte en juillet 2017.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Gabriela Cosovan a décidé de s'impliquer sur le comité de certification des entraîneurs de Tir à l'Arc Canada, dans le but de faire valoir la voix du Québec et la nécessité d'avancer dans le développement des ressources en formation.

Notre sport a connu une importante diminution de performance par manque de formation et de compétences en entraînement de haut niveau. Ce manque n'est pas juste au niveau du Québec mais il est bien pan canadien.

Ne s'improvise pas qui veut entraîneur de Haut Niveau. Ce sont des compétences qui se travaillent et qui s'acquièrent des années durant par la formation et le travail avec des athlètes de haut niveau. Le Québec a tout à bâtir à ce niveau!

Réseau de compétitions

Le Comité de tournois a travaillé à la mise à jour de la politique des compétitions pour le secteur concentrique. Le comité a complété la logistique du Championnat du Québec extérieur en 2016 à Sherbrooke et des Jeux du Québec à Montréal. Le système lanseo pour la gestion des résultats s'avère un outil intéressant. D'autant plus que c'est le même système qui est utilisé par Tir à l'arc Canada pour la tenue des résultats, entre autre.

Au Québec, les clubs jouent un rôle primordial dans la tenue d'événements et ils ont démontré à maintes reprises leur capacité d'organiser des compétitions de qualité. Le rôle de Tir à l'arc Québec par rapport à la compétition se joue à plusieurs niveaux : coordination du Circuit de la coupe du Québec et Jeux du Québec, formation des juges et encadrement des athlètes de l'Équipe du Québec.

Il y a quelques années, nous nous sommes dotés d'outils afin d'orienter nos interventions, soit d'un plan de développement de la pratique sportive et d'un modèle de développement de l'athlète. Ces deux documents sont disponibles au www.tiralarcquebec.com

Vous trouverez dans les pages qui suivent un compte-rendu de nos activités en ce qui concerne les compétitions, et le développement de l'excellence.

Jeux du Québec

Montréal 2016

Les 17 régions qualifiées pour les Jeux du Québec de Montréal 2016, ont présenté des athlètes lors de ces jeux. Les régions Bourassa et Laurentides, n'étant pas qualifiées en 2015 ne pouvaient présenter aucun athlète en 2016. Nous avons enregistré une baisse au niveau de la participation aux jeux de 2016 par rapport aux jeux de Boucherville de 2014 ou de Shawinigan de 2012 où 129 archers avaient participé. Lors des prochains jeux qui se dérouleront à Thedford Mines, suite à la décision du ministère en 2016 de retirer les épreuves 3D des jeux, seulement l'épreuve sur cibles concentriques sera présente, étant reconnue épreuve olympique.

Régions	Nombre d'athlètes
Abitibi Témiscaminque	8
Bourassa (non qualifié)	0
Chaudière Appalaches	5
Centre-du-Québec	8
Côte-Nord	3
Est-du-Québec	2
Estrie	10
Lanaudière	8
Lac Saint-Louis	2
Laurentides (non qualifiée)	0
Laval	9
Mauricie	10
Montréal	10
Outaouais	10
Québec (Capitale-Nationale)	10
Rive-Sud	9
Saguenay Lac Saint-Jean	9
Sud Ouest	2
Richelieu Yamaska	1
Total participation	116

Compétitions

211 compétitions de tous niveaux ont été enregistrées par Tir à l'arc Québec entre le 1^{er} avril 2016 et 31 mars 2017. Les Coupe du Québec ont connue une augmentation exponentielle par rapport aux autres années.

Dans les tableaux suivants nous pouvons voir la répartition des compétitions par secteurs d'activités et par saisons.

COMPÉTITIONS INTÉRIEURES DU 1 AVRIL 2016 AU 31 MARS 2017

RONDES	RÉGIONALES	PROVINCIALES	NATIONALES	INTERNATIONALES
18M	1	6	29	8
3D	-	17	-	-
Coupe du Québec Concentrique	36	-	-	-
Coupe du Québec 3D	2	-	-	-
Jeux du Québec concentrique et 3D	2	-	-	-
Championnat du Québec Concentrique	-	-	-	1
Championnat du Québec 3D	-	-	1	-
Total	41	23	30	9

COMPÉTITIONS EXTÉRIEURES DU 1 AVRIL 2016 AU 31 MARS 2017

RONDES	RÉGIONALES	PROVINCIALES	NATIONALES	INTERNATIONALES
3D	3	-	16	-
720	-	-	17	8
Coupe du Québec	33	-	-	-
Championnat du Québec concentrique	-	-	1	-
Championnat du Québec 3D	4	-	1	-
Jeux du Québec	23	-	-	-
Mes premiers jeux	2	-	-	-
Total	65	-	35	8

Rapport de la commission technique 3D

Durant la saison 2016-2017, 31 compétitions homologuées ont été inscrites au calendrier de la fédération. Elles ont été organisées dans la région de Québec, Chaudière-Appalaches, Trois-Rivières, Sherbrooke et Saguenay Lac St-Jean. L'équipe 3D est principalement composée d'archers de Québec et Chaudière-Appalaches. En 2016-2017, 23 archers se sont inscrits au programme excellence.

En prévision de 2017, l'équipe sera composée de 12 archers. La Commission souhaite que les autres régions participent en tenant des compétitions homologuées afin que leurs archers obtiennent plus de possibilités de participer au programme. Nous sommes cependant sur la bonne voie, de plus en plus d'archers jeunes se renseignent sur le programme.

De plus, cette année, trois bourses dans le cadre du programme Fond de l'Épinglette honorifique ont été remises à des jeunes archers prometteurs en 3D.

La commission technique 3D s'est réunie à quelque reprises afin de :

- mettre en place de nouveaux critères pour l'équipe du Québec;
- mettre à jour les règlements;
- élaborer le budget.

Le conseil d'administration de Tir à l'arc Québec a reconduit le budget de 15 000 \$ pour maintenir le développement de l'excellence dans le secteur animalier 3D.

Équipe du Québec 2017

À l'issue du Championnat du Québec extérieur, animalier 3D, qui s'est tenu à Sherbrooke, les 27 et 28 août 2016, l'Équipe du Québec pour ce secteur a été nommée.

Elle est composée des archers ayant répondu aux critères mis en place lors de la saison intérieure et extérieure 2015-2016.

Les archers classés Élite, représenteront le Québec au Championnat Canadien qui se tiendra à Amos (QC) au mois d'août 2017.

ÉLITE

Charles-Olivier Roy	Denise Gauthier
Christian Frenette	Jessica Beaumont
Daniel Archambault	Johanne Paradis
Daniel Girard	Julie Leblanc
Luc Thibault	Krystina Sauvageau
Yves Couture	Thérèse Lachance

RELÈVE

Claude Bégin	Annie Dessureault
Gaétan Beau mont	Carmen Malouin
Jacques Vien	
Jocelyn Langlois	
Roger Perreault	

ESPOIR

Alain Vaillancourt	Estelle Perreault
Claude Giasson	
Guy Vignet	
Simon Sauvageau	

Championnat canadien extérieur 3D

16 archers québécois ont participé aux Championnats canadiens à Windsor en Ontario en août 2017. Neuf médailles ont été remportées par nos athlètes.

Championnat Canadien Windsor Ontario 2016	
Archers participants	Médaillés
Annie Dessureault	Annie Dessureault
Claude Bégin	Daniel Archambault
Claude Giasson	Denise Gauthier
Daniel Archambault	Guillaume Couture
Daniel Girard	Jessica Beaumont
Denise Gauthier	Johanne Paradis
Estelle Perreault	Nancy Gagnon
Gaétan Beaumont	Thérèse Lachance
Guillaume Couture	William Couture
Jacques Vien	Yves Couture
Jessica Beaumont	
Johanne Paradis	
Mario Durocher	
Nancy Gagnon	
Thérèse Lachance	
William Couture	
Yves Couture	

Tournois

Lors de la saison intérieure 2016-2017, 19 compétitions furent homologuées au niveau provincial et 13 compétitions furent homologuées de niveau nationale pour la saison extérieure 2016. Les membres de la commission ont été très impliqués dans l'organisation de ces compétitions ainsi que des deux championnats du Québec.

Nombre de compétitions		Nombre de compétitions	
Extérieur 2016		Intérieur 2016-2017	
Québec	12		14
Trois Rivières			1
Sherbrooke	1		
Lac St. Jean			4
	13		19
Champ. Sherbrooke		Champ. Québec	
55 participants		127 participants	

Le développement du secteur 3D n'est pas encore à point. Nous travaillons fort pour y arriver et invitons toutes les régions à inscrire des activités à l'agenda de Tir à l'arc Québec afin de faire progresser notre discipline.

Colloque 3D – 30 avril 2016

Constatant un grand besoin de consulter les archers sur le secteur 3D, le 30 avril 2016, un Colloque 3D fut organisé à Trois-Rivières. 39 personnes, représentant 21 clubs, de toute la

province, étaient présents. La rencontre fut fructueuse et les personnes présentes ont pu exprimer leur craintes, leurs besoins et nous faire part des besoins en développement de la discipline au sein de la fédération.

En bref, les points importants de la rencontre:

- Ajustement des règlements;
- Assurances;
- Homologation des compétitions
- Calendrier de compétitions de Tir à l'arc Québec vs Pro 3D;
- Coût d'homologation de compétitions;
- Bourses des championnats;
- Aide financière de 1000,00\$ à être accordée au club hôte lors de l'organisation d'un championnat du Québec 3D;
- Les Jeux du Québec secteur animalier;
- Enjeux sur l'avenir du tir à l'arc 3D;

Merci

Guy Comeau, responsable de la Commission technique 3D

Denise Gauthier, responsable des tournois 3D et du classement des archers

Rapport du Comité des juges

Déjà ma 6^e année à titre de responsable du comité des juges. Notre comité est toujours composé des quatre (4) membres, soit Danielle Racette, Louis-Marie Philie, Michel Joseph et moi-même. A noter que Gabriela Cosovan fait partie du comité en tant que représentante du bureau de Tir à l'arc Québec.

Chandails des juges :

Un budget pour équiper les juges québécois avec des nouveaux chandails, fut approuvé par le Conseil d'administration de Tir à l'arc Québec. Par ce fait, tous les juges québécois recevront, suite à leur formation un chandail de juge avec l'enseigne du Québec. Ceux déjà formés recevront également un premier chandail gratuitement. Par la suite, ils devront assumer le coût pour les chandails supplémentaires. Merci à Gabriela Cosovan et à Guy Comeau pour leur implication dans ce dossier.

Assignations des juges

Nous procédons maintenant avec l'envoi d'un courriel à tous les juges et leurs demandons de répondre avant une date spécifique. Ensuite, les assignations sont données en fonction du club d'appartenance du juge ou sa région. Si aucun juge de la région est disponible, nous essayons d'assigner celui qui est le plus près du lieu de la compétition afin d'éviter des frais trop élevé de kilométrage aux clubs.

Module d'évaluation des juges;

Le prochain module d'évaluation est prévu en 2018.

Clinique de juges :

Aucune clinique n'a eu lieu en 2016 étant donné qu'il y avait très peu de modification à la réglementation. Nous aimerions toutefois en faire une au cours de l'année 2017, peut-être sous un format différent impliquant une participation active des participants.

Politique sur la formation des juges;

Le document n'est pas encore terminé. Ce document regroupera l'ensemble des documents relatifs à la formation des juges.

Championnat provincial intérieur :

Comme le Championnat 2016 était multi-sites, des informations claires et précises ont été mises sur le site de Tir à l'arc Québec. Ainsi, nous avons eu une compétition juste et équitable pour tous les participants.

Nominations des juges

Mme Martine Charron a été nommée juge provincial au début du mois de mai 2017. Toutes nos félicitations et nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses futures fonctions.

Nouveaux juges de club formés du 1er avril 2016 au 31 mars 2017

Recrutement :

Juge de club secteur concentrique	7 juges	Juge de club secteur concentrique et animalier 3D	7 juges
Juge de club secteur animalier 3D	4 juges		
Candidat juges secteur animalier 3D	2 juges	Juge provincial secteur concentrique	1 juge

Actuellement, nous nous n'avons aucun candidat juge provincial.

Merci aux membres du comité des juges et particulièrement à Gabriela Cosovan pour sa disponibilité et son appui.

Céline Gravel, Juge international
Responsable du comité des juges

Rapport du comité de la Haute performance

A la fin de la saison 2015 –2016, comme à chaque année, les Équipes provinciale et de développement ont été sélectionnées pour la saison 2016 –2017.

Camps d'entraînement

Comme la saison précédente, Mme Gabriela Cosovan, directrice technique de Tir à l'arc Québec, a appliqué le programme des stages avec la collaboration de plusieurs intervenants.

Un stage de formation d'entraîneurs sur la condition physique fut organisé en novembre 2016; Une première évaluation individuelle de la condition physique des athlètes membres de l'équipe provinciale fut organisé en décembre 2016; Un programme sur mesure fut conçu pour les athlètes présents; Le 12 mars 2017 une seconde évaluation fut organisée. M Jean-Guy Handfield et les entraîneurs personnels des athlètes ont participé à ces évaluations. Le programme devra continuer à l'automne 2017;

En février et mars 2017, deux camps de deux jours chaque, furent organisés à Montréal; Le programme toujours basé sur l'évaluation et le développement des habiletés techniques. Les activités mises en place eurent comme objectif la mise en situation des Rondes éliminatoires et le tir en équipes; Un camp spécialisé avec le Coach Kim fut proposé lors du camp de mois de février 2017. Il devait se tenir à l'été 2017. Les athlètes de l'équipe provinciale et leurs entraîneurs devront participer à ce camp.

En avril 2017, un camp pour l'équipe de développement a été organisé à Drummondville. 5 archers et 3 entraîneurs ont participé. Les archers des deux équipes seront appelés à participer au camp d'entraînement de l'été qui devra se dérouler sur 6 à 7 jours.

Le comité

Le comité de la haute performance était formé par le responsable (M. Michel Perrault), un entraîneur à la tenue des stages de l'équipe provinciale (Mme. Gabriela Cosovan), d'un assistant entraîneur pour l'équipe de développement (Mme Sophie Houle), d'un membre ancien archer (M. Jean Vincent Charbonneau) et d'un représentant des athlètes (Mme. Laurianne Lalonde). Dès janvier, le nouveau comité a convenu du programme de stage centré sur l'évaluation technique des archers membres de l'équipe et de l'accompagnement de leur entraîneur personnel. Cette année aussi, les archers ainsi que leur entraîneur ont signé de nouveau un contrat d'athlète et ont dû se présenter à tous les camps d'entraînement.

Comme par le passé, les documents sur les critères et la description des équipes provinciale et de développement étaient disponibles sur le site de la fédération. L'application du protocole de sélection pour déterminer les archers de catégorie élite et relève fut réalisée.

Durant cette année, le comité s'est réuni à quelques reprises pour :

- Finaliser les programmes pour le nouveau Cycle olympiques
- Travailler sur un nouveau programme de développement de la jeunesse (minimes et benjamins)
- Travailler sur un nouveau programme de compétitions pour les sphères initiation, récréation;
- Analyser les anciens programmes pour mettre en place de nouveaux critères de sélection des athlètes en vue de leur sélection sur les équipes provinciale et de développement ainsi que le classement des athlètes sur les listes du ministère;

Les présents critères se basent sur trois objectifs :

- Faire participer les archers aux mêmes tournois pour les placer dans un contexte le plus compétitif possible
- Relever le niveau de compétition
- Offrir aux archers la possibilité de rencontrer leurs adversaires sur le même terrain et que leurs pointages soient réalisés dans les mêmes conditions.

Également les procédures administratives permettant aux archers de s'inscrire au programme à la fin de la saison, furent allégées.

Championnat canadien

Au championnat Canadien été 2016 (Peterborough, Ontario), le Québec a présenté 55 archers sur un total de 197 pour 28% des participants (18.5% en 2015, Manitoba).

Les résultats montrent que les archers de l'équipe québécoise ont récolté 11 médailles pour 14.7% (14.7% en 2015) alors que les autres archers québécois ont récolté 7 médailles additionnelles pour 10.3% (1.6 % en 2015).

Les archers du Québec ont donc récolté 17 médailles (7 en or, 5 en argent et 5 de bronze) sur les 68 médailles disponibles pour 25%

Pourcentage de médailles gagnées par les archers québécois membres des équipes provinciales, dans le temps;

2016 Ontario	14.7%
2015 Manitoba	18.5%
2014 Alberta	17.8%
2013 Nouveau Brunswick	17.5%
2012 Colombie Britannique	11.8%
2011 Saskatchewan	16%
2009 Québec	25%

Le comité de la Haute performance félicite chaleureusement la participation Georcy Thiffeault Picard Jeux Olympique de Rio 2016 en se classant en 33ième position.

Nous désirons fournir aux archers québécois un environnement compétitif et formateur.

Michel Perrault
Responsable du comité de la Haute performance

Rapport du comité des Jeux du Canada

En 2015, pour terminer mon mandat comme responsable du programme des Jeux du Canada, j'ai répondu à mon devoir de relancer le programme triennal des Jeux de 2019. J'ai alors structuré les trois phases du programme triennal 2016-2019.

A. Phase de sensibilisation

1. J'ai fixé les orientations et les objectifs du programme :
 - a. la COLLABORATION pour atteindre tous les intervenants : athlètes, entraîneurs, parents et bénévoles
 - b. l'EXPANSION pour atteindre tous les jeunes de 12 ans à 18 ans en 2016, incluant tous les espoirs régionaux intéressés
 - c. le TRANSFERT pour assurer un transfert des Jeux d'été vers le programme des Jeux du Canada
 - d. la RÉUSSITE pour s'assurer que les données du prochain programme s'inspirent des programmes mis en place depuis les Jeux de 2003 et qui ont conduit l'équipe du Québec vers le succès.
2. J'ai mis à jour le dossier sur la planification du programme :
 - a. en identifiant les moments des trois PHASES du programme
 - b. et en fixant tous les éléments CONSTITUANTS de ces trois phases, à mettre en tableau sous forme de plans d'action.
3. J'ai rédigé le plan d'action à court terme à réaliser dès 2016
Après avoir ciblé deux problématiques : la formation du comité des Jeux du Canada et le respect des quatre orientations du programme, j'ai précisé 9 actions à poser et visé les personnes responsables ainsi que les moments suggérés pour réaliser ces actions.
4. J'ai remis à jour le dossier sur le transfert des Jeux du Québec vers les Jeux du Canada :
 - a. en établissant un apport important des deux programmes aux Jeux d'été : le tir sur cible concentrique et celui sur cible animalière 3D
 - b. en précisant, en parallèle, les buts et les objectifs de chacun de ces deux programmes.

B. PHASE DE FORMATION

1. J'ai rédigé en tableau le plan d'action à long terme de 2017 à 2018.
Après avoir identifié deux problématiques : la certitude d'avoir le meilleur athlète dans chacune des catégories en 2019 et l'espoir d'obtenir la première position à ces Jeux, j'ai ciblé sept (7) actions à poser, en précisant comment atteindre le but de chacune, ainsi que les dates pour les atteindre.

ACTIONS :

- 1- fixer les dates de réalisation de six stages de formation
 - 2- planifier trois stages de sélection à des dates suggérées
 - 3- annoncer l'année de naissance des athlètes éligibles à ce programme (1999) et donner accès aux espoirs régionaux
 - 4- réaliser une activité annuelle de consolidation
 - 5- mettre à l'horaire de chaque camp des activités connexes à celles de Jeux de 2019 et assigner les athlètes de façon à favoriser l'ESPRIT D'ÉQUIPE
 - 6- prévoir à chaque camp des effets dérangeants tout comme on en trouve dans tout parcours 3 D
 - 7- viser la transparence du cheminement de nos meilleurs archers en les comparant à chaque camp aux archers des années gagnantes depuis 2003, lors des Jeux du Canada
2. J'ai reconduit les critères de sélection et le système de points lors des camps de formation : critères validés depuis 2003 et que les athlètes doivent maîtriser avant la phase de sélection

C. PHASE DE SÉLECTION

1. J'ai rédigé une stratégie de sélection comprenant 6 actions à assurer.
2. J'ai annoncé les dates des camps de sélection.
3. J'ai rappelé les objectifs visés par les sept (7) critères de sélection.
4. J'ai mentionné la composition de l'équipe des Jeux.
5. J'ai précisé les droits et les obligations des remplaçants.
6. J'ai rappelé les activités obligatoires de consolidation.
7. J'ai précisé l'assistance financière aux athlètes sélectionnés.
8. J'ai reconduit le dossier : ENGAGEMENT DE L'ATHLÈTE, que tout athlète participant aux camps de sélection doit lire et signer, ou son tuteur s'il est mineur, dès le premier camp de sélection.

Léonard Brisson, au nom du comité des Jeux du Canada

Statistiques des records québécois

Par Mme Danielle Racette

Gestionnaire des records pour Tir à l'arc Québec

SAISON INTÉRIEURE 2016

18 mètres - Saison régulière

	demande reçu	aucune demande reçu
arc à poulies		
junior femme	2	
cadette	2	
benjamin	2	
benjamine	1	
total	7	0

	demande reçu	aucune demande reçu
arc traditionnel		
maître homme	2	
maître femme	2	
total	4	0

arc à poulies	7
arc recourbé	0
arc traditionnel	4
grand total	11

SAISON INTÉRIEURE 2017

18 mètres - Championnat Multi-sites

(Les Archers de Jonquière - Les Archers de la Capitale - Les Archers de Boucherville - Club de Tir à l'Arc de Montréal - Club Le Sagittaire)

	demande reçu	aucune demande reçu
arc à poulies		
senior femme	1	
junior femme	3	
cadet	1	
cadette	3	
benjamin	3	
total	11	0

	demande reçu	aucune demande reçu
arc recourbé		
junior femme	1	
benjamin	1	
total	2	0

arc à poulies	11
arc recourbé	2
arc traditionnel	0
grand total	13

SAISON EXTÉRIEURE 2016

Ronde 720 - Saison régulière

arc à poulies	demande	aucune
50M / 40M / 25M	reçu	demande reçu
junior femme	3	
cadette	3	
minime homme	1	
total	7	0

arc recourbé	demande	aucune
70M / 60M / 40M / 25M	reçu	demande reçu
cadette	1	
minime femme	1	
total	2	0

arc à poulies	7
arc recourbé	2
grand total	9

Ronde 720 - Championnat (Sherbrooke)

arc à poulies	
senior femme	2
junior femme	2
cadette	2
minime homme	1
total	7

arc recourbé	
cadette	2
minime femme	2
total	4

arc à poulies	7
arc recourbé	4
grand total	11

Match 150 - Ronde éliminatoire - Saison régulière

arc à poulies	
50M / 40M / 25M	
senior femme	1
junior femme	1
cadette	1
total	3

Match 150 - Ronde éliminatoire - Championnat (Sherbrooke)

arc à poulies	
50M / 40M / 25M	
senior femme	1
junior femme	1
cadette	1
total	3

Remerciements

Au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Aux hôtes de stages de formation et séminaires,
aux organisateurs d'événements internationaux,
nationaux et provinciaux de compétition.

Aux donateurs!

Aux clubs affiliés et à chacun de leurs membres,
aux entraîneurs, aux instructeurs,
pour leur soutien au développement
du tir à l'arc au Québec.



Ce rapport annuel est publié par Tir à l'arc Québec, dont le siège social est situé au :
4545, avenue Pierre-De-Coubertin, Montréal, QC H1V 0B2
Téléphone : (514) 252-3054, télécopieur : (514) 252-3165, web : www.tiralarcquebec.com
Mai 2017

Québec 

